

# **CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES TITRES D'ACCES** **AU COMPLEXE PISCINE-LOISIRS DE LA BRESSE**

## **OBJET :**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Complexe Piscine-Loisirs de La Bresse, désigné ci-après par le terme « centre aquatique ».

## **ACCES – HORAIRES D'OUVERTURE :**

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses.

Les usagers devront respecter le règlement intérieur en vigueur au sein du centre aquatique sous peine de se voir refuser l'accès à l'établissement ou son exclusion. L'exclusion de l'établissement pour inobservation du règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

Toute sortie est considérée comme définitive.

L'accès au public pourra être suspendu temporairement en cas d'affluence trop importante pouvant entraîner des problèmes de sécurité.

Conformément à la réglementation, au moins une fermeture technique occasionnant la fermeture de l'établissement aura lieu chaque année.

S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou de maintenance.

## **RECOMMANDATION SANTE – HYGIENE ET SECURITE :**

Le centre aquatique attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment le sauna, le hammam. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une telle activité.

Le centre aquatique se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

L'accès à l'Espace Bien-Etre n'est pas autorisé aux moins de 12 ans. Les mineurs devront obligatoirement y être accompagnés d'un adulte responsable. Il n'y a pas de tarif « enfant » pour l'accès à l'Espace Bien-Etre, ni pour le pack Bien-Etre.

## **PRIX ET PAIEMENT :**

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises.

Ils sont affichés à l'entrée de l'établissement.

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme et Loisirs de La Bresse, gestionnaire du centre aquatique. Ils sont susceptibles d'être modifiés annuellement.

Le centre aquatique accepte les règlements en espèces, cartes bancaires, chèques, chèques vacances sans rendu monnaie ainsi que les paiements différés pour les clients disposant d'un compte.

Tous les règlements devront être effectués en euros.

### **BILLETTERIE INDIVIDUELLE :**

Les personnes souhaitant avoir accès au centre aquatique doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 5 ans, un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 16 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille).

Les enfants de moins de 8 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure et responsable dans l'eau.

Un tarif préférentiel est accordé pour certaines catégories de personnes : étudiants, personnes en situation de handicap, porteurs de cartes de réductions faisant l'objet d'une convention avec le centre aquatique. Le tarif préférentiel n'est accordé qu'au titulaire de la carte et sur présentation de celle-ci.

### **BILLETTERIE GROUPE :**

Les tarifs de groupes sont applicables aux établissements scolaires, centres de loisirs et associations, avec un minimum de 12 nageurs.

Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation préalable validée par l'espace aquatique est impérative. Dans tous les cas, les groupes devront respecter les conditions d'encadrement définies par la réglementation (voir rubrique concernée dans le Règlement Intérieur). A défaut, l'accès pourra être refusé.

### **Groupes médicaux et médico-sociaux :**

La gratuité est accordée aux accompagnateurs de ces groupes dans la limite de 1 pour 4 patients.

Une réservation préalable validée par l'espace aquatique est impérative (voir procédure d'accueil des groupes dans le Règlement Intérieur). A défaut, l'accès pourra être refusé.

### **ABONNEMENTS**

#### **Durée et prix :**

L'abonnement est valable pour une durée de 2 ans (730 jours). Il prend effet à compter de sa date d'achat.

Le paiement de l'abonnement se fait selon les tarifs en vigueur affichés à l'accueil de l'établissement au jour de la souscription.

Afin de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel, les résidents de La Bresse devront présenter à l'accueil un justificatif de domicile faute de quoi le tarif extérieur leur sera appliqué.

L'abonnement est matérialisé par une carte d'abonné délivrée contre 2.00 € en sus des tarifs affichés. En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte d'accès, l'attribution d'une nouvelle carte se fera contre paiement d'un montant de 2€.

Les fermetures techniques inférieures à 28 jours consécutifs ne donneront pas lieu à un report de validité de la carte d'abonnement.

Aucun remboursement ou prolongation de validité de l'abonnement n'est possible au motif de non-utilisation, sauf en cas de justificatif médical mentionnant la contre-indication aux activités aquatiques et sa durée.

Aucun remboursement d'entrée ou d'abonnement n'est possible en cas d'évacuation de la piscine pour cause exceptionnelle liée à la sécurité des usagers.

Aucun remboursement d'entrée ou d'abonnement n'est possible en cas d'exclusion pour port d'une tenue non-autorisée.

#### **Résiliation :**

L'abonnement pourra être résilié de plein droit par le centre aquatique immédiatement après constat par deux membres du personnel du centre aquatique ou par un membre du personnel du centre aquatique et deux abonnés pour les motifs suivants :

- En cas de non-respect du règlement intérieur de l'établissement ;
- En cas d'attitude agressive, violente ou contraire aux bonnes mœurs ;

Cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier recommandé avec Accusé de Réception. Toute résiliation à l'initiative du centre aquatique entraînera l'interdiction définitive d'accès à l'abonné.

### **ACTIVITES**

L'activité aquatraining n'est pas autorisée aux moins de 16 ans.

Pour les autres activités, l'âge minimum est fixé directement par les MNS.

La sortie de l'établissement est obligatoire à l'issue de chaque activité ou créneau privatif.

### **Recommandations santé – règle de sécurité :**

Le centre aquatique attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, l'Aqua'Bress et l'aquatraining. Celles-ci sont donc fortement déconseillées à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

Le centre aquatique se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité des participants et les conditions d'hygiène.

### **ASSURANCES**

Le centre aquatique est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile et celle de son personnel. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires du centre aquatique ne font pas l'objet de surveillance : l'abonné ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant à clé prévus à cet effet.

### **PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

L'ensemble des informations qui sont demandées par le centre aquatique pour la délivrance de l'abonnement est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission de l'abonnement ne pourra intervenir.

L'ensemble de ces données est uniquement destiné au centre aquatique.

Certaines données (adresse postale, e-mail, n° téléphone) pourront également être demandées aux clients par le centre aquatique, pour permettre l'envoi d'offres commerciales par ce dernier, selon les modalités prévues par la loi LCEN du 21/06/2004.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le Client (ou son représentant légal) dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes (notamment à la conservation de la photographie par voie numérique ou à l'envoi d'offres commerciales) auprès du centre aquatique, en écrivant à l'adresse correspondante :

*OTL – Service Sports et Loisirs- 2A rue des Proyes- 88250 LA BRESSE*

Responsable du traitement : Office de Tourisme et Loisirs de La Bresse

Finalités du traitement: Billetterie et gestion commerciale.

### **TRADUCTION ET LOI APPLICABLE**

Dans le cas où les présentes conditions générales seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions générales est la seule à faire foi. En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions générales sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.